

décryptage

l'information économique décryptée. novembre 2015. n°22



edito

ENTRE DEUX PHASES

Après un été fortement baissier, les marchés financiers semblent très clairement attentistes tout en ayant des corrections très violentes, à la hausse comme à la baisse depuis septembre. Bien qu'il soit difficile dans ce contexte d'être convaincu d'un retour massif vers la bourse, quelques pistes peuvent d'ores et déjà être exploitées. Le retour des marchands de rêves des placements dits alternatifs, car ceux-ci sont toujours plus audibles dans des périodes d'incertitudes (explications en page 3). Enfin, petit rappel pour les investisseurs qui souhaitent diminuer facilement leurs impôts d'ici à décembre en dernière page conclurent ce numéro.

Bonne lecture !

Transition



Six ans après qu'ait été entamée une politique de soutien monétaire sans précédent dans l'histoire de l'économie moderne, les investisseurs redoutent certes l'amorce d'un relèvement des taux d'intérêt mais peut-être plus encore, l'inefficacité de ces injections massives de liquidités. Et c'est bien là le paradoxe. L'absence de décision de la FED (la banque centrale américaine) en

septembre, loin de calmer les marchés financiers n'a fait que renforcer la volatilité déjà explosive des places boursières. Des États Unis à la Chine, de l'Europe au Japon, l'économie mondiale toujours surendettée doit accélérer sa croissance économique potentielle. Et sur ce registre, les banques centrales confirment qu'elles n'ont aucune prise.

La FED a épuisé ses munitions et Janet Yellen, patronne de la FED, n'a pas réussi à regagner la moindre marge de manœuvre sur les taux d'intérêt. La Banque du Japon et la BCE ont de quoi recharger leurs canons à liquidités. Mais l'incontournable loi des taux décroissants rend improbable un impact sur l'économie réelle à venir. La confiance qui constitue fondamentalement la colonne vertébrale du système financier fait qu'il y a peu de chance qu'elle s'effondre d'un coup. Mais les gérants, quelle que soit la classe d'actifs dans laquelle ils évoluent (actions, obligations, crédits, devises), vont devoir désormais affronter la réalité du monde économique émergent.

Investisseurs, vers quoi se tourner ?



Nous avons proposé en avril 2015 l'arbitrage des fonds les plus dynamiques suivant les profils de nos clients vers des fonds peu impactés par les marchés financiers (MIURA B de DNCA notamment).

Le consensus des gérants au mois de mars 2015 (Carmignac, Dnca, H2O notamment) nous paraissait suffisamment clair pour inciter nos clients à arbitrer leurs positions en forte plus-values.

L'année n'est pas terminée mais un rapide tour d'horizon permet déjà de se faire une idée des allocations à privilégier.

Les données chiffrées, commentaires et analyses reflètent le sentiment de JCG Finances sur les marchés. Les informations et données financières figurant sur ce document notamment sur les valeurs annoncées, ne sauraient être assimilées à une opinion de JCG Finances sur l'évolution prévisible des valeurs et au cas échéant, sur l'évolution prévisible de leur prix.



Finances
être suivi. vraiment.

En effet si l'on compare (cf tableau ci-dessous) l'indice CAC 40 de la performance des fonds que nos clients détiennent on peut observer :

FONDS	PERFORMANCE 04/11/2015	VOLATILITÉ
CAC 40	15,81 %	25,75 %
Sunny euro Str R	1,35 %	3,27 %
Miura B	3,77 %	3,05 %
Eurose	4,89 %	7,27 %
Fidelity Patrimoine	3,54 %	10,34 %
H2O moderato	15,72 %	9,64 %
Carmignac Patrimoine	0,47 %	10,34 %
First Eagle	10,47 %	19,70 %
Norden	14,74 %	19,70 %
H2O multibonds	31,12 %	25,69 %
H2O multistrategie	36,38 %	32,19 %

- La sous-performance de Carmignac et Fidelity patrimoine et dans une moindre mesure Sunny euro Strategic
- Les très bons résultats de la société de gestion H2O sur l'ensemble de ses fonds (avec une préférence pour le fonds H2O moderato, car moins volatil que multibonds et multistratégie).
- La très bonne tenue de Muria B dans la catégorie des fonds alternatifs ainsi que Norden (du groupe Lazard), fonds spécialisés dans l'achat d'action du nord de l'Europe.
- La performance en ligne du fonds Eurose.

Que peut-on en déduire ?

Carmignac a souffert de la baisse du dollar et des matières premières ce premier semestre. Si une première série de hausses de taux est enclenchée par la FED, on peut espérer que ce fonds sera impacté positivement. Il en est de même pour le change. Toute action ayant pour effet d'affaiblir l'euro (et notamment la poursuite de la politique accommodante de la BCE) aura probablement pour effet de (re)valoriser les cours de Carmignac Patrimoine, Fidelity et First Eagle. Ces fonds peuvent être achetés ou renforcés à un horizon de deux ans et plus.

H2O qui reste encore une petite société (comparativement aux gros du marché comme Fidelity), est l'exemple même d'une gestion qui sous l'autorité de Vincent Challiez et Bruno Crastres, performe d'autant plus que la volatilité est élevée. Les résultats 2015 en attestent ainsi que leurs parcours de l'ensemble de la gamme depuis 2008. A privilégier en tenant compte bien sûr d'un risque plus élevé aussi.

Pour les investisseurs les plus défensifs: Eurocit dont les résultats cette année devraient être bons (résultat final en janvier 2016), Eurose également en ligne avec ses objectifs sauf accident de fin d'année peuvent être achetés.



Certains fonds structurés peuvent être privilégiée, et ce, jusqu'à à hauteur de 20% des actifs. Ceux-ci reposent bien souvent sur des indices dépréciés de 11%, voire 15% depuis leur plus hauts en juin 2015.

Dans ce contexte, ils peuvent parfaitement sur des horizons compris entre 1 et 3 ans délivrer une belle performance tout en limitant le risque.

Nous sommes toujours présents pour répondre à toute demande liée à vos investissements en cours, n'hésitez pas à nous solliciter !



Vous aimez les placements qui font rêver ?

Dès qu'un contexte économique traverse une passe difficile, les promoteurs de produits exotiques viennent systématiquement démarcher les intermédiaires financiers. L'argumentaire est parfaitement rodé.

« Dans ce contexte si difficile pour l'épargne (taux bas, risque des marchés financiers, immobilier trop cher) il est prudent et vivement recommandé de diversifier les investissements de vos clients ».

Pour cela il vous est proposé de les faire investir dans :

Les diamants, le vin, les métaux rares, les parts de chevaux de courses, les lettres d'arts, les vaches laitières, les terrains au Brésil, le marché des devises, le forex, les warrants, les timbres, les métaux rares, dans des terrains marécageux infestés de crocodiles etc.

Vient ensuite une jolie démonstration chiffrée démontrant la pertinence du raisonnement et les commissions qui vont avec. C'est bien simple, tout le monde s'enrichit. On se demande même pourquoi votre interlocuteur travaille (mais oui pourquoi d'ailleurs ?)

Deux phrases systématiquement utilisées

Il ne faut pas placer plus de 5% du patrimoine de vos clients !

Et pourquoi pas 50% ou 25% ou 7% ? Comme personne n'en sait rien personne ne contredira !

Au pire l'expert prend une grande inspiration, regarde son interlocuteur avec l'assurance de l'économiste qui n'a rien vu venir de la crise de 2008 et dit « nous pensons (même s'il est tout seul) » et le tour est joué.

N'oublions pas que : (interchangeable à l'infini et au-delà)

- N'oublions pas que la fiscalité ne fait pas l'intérêt d'une solution d'investissement.
- N'oublions pas qu'au-delà de la plus-value financière réalisée, il y a aussi la satisfaction du client.
- N'oublions pas qu'il s'agit d'une diversification patrimoniale, etc.

C'est malin, le rôle de conseil s'en trouve renforcé et incite l'investisseur à aller au plafond.

Il y a un adage bien connu. « Le jour où l'on parle dans les médias d'une opportunité d'investissement, c'est qu'il est trop tard ».

Si on en a, il faut en sortir et vite !

L'or par exemple. La crise de 2008, une brusque montée des cours de l'or physique.

Résultat ? BFM s'emballe, nos « experts » débattent des profits à venir, les mêmes qui créent une structure pour surfer sur l'engouement pour le métal jaune (après 20 ans de baisse) et évidemment, c'est à ce moment que la courbe s'inverse.

Le client et son conseil commencent déjà à faire des nœuds à leurs mouchoirs car ils s'aperçoivent que les marchés financiers sur lesquels ils étaient investis retrouvent des couleurs pendant que l'or baisse tout aussi brutalement.

Quand de guerre lasse, le conseil, et son client, sortent enfin, c'est trop tard et une fois de plus à contre cycle.

Mais 2 phénomènes perturbent grandement ces officines depuis 6 ans.

- Le premier c'est la volatilité et la rapidité des cycles baissiers et haussiers des supports d'investissement (notamment la bourse). Ces braves gens ont plus en plus de mal à suivre le rythme. Quand ces derniers sont invités sur les plateaux, les informations qu'ils délivrent sont complètement obsolètes.
- Le deuxième beaucoup plus impactant ce sont les autorités de tutelle.

Un document oblige dès cette année l'ensemble de la profession de détailler ce qui constitue le chiffre d'affaires de chaque cabinet et notamment ce qui relève de la vente des biens exotiques.

L'autorité de contrôle va donc disposer des informations lui permettant de contrôler les « gros producteurs » de ces produits alternatifs. Et compte tenu des risques, les cabinets vont y regarder à 2 fois avant de commercialiser ce type de diversification. Mais ne doutons pas de l'imagination des promoteurs pour vendre cette fois une solution sûre pour l'intermédiaire ! Eh oui, plus la ficelle est grosse mieux elle passe !!!



Ce qu'il est possible de faire (facilement) avant la fin de l'année



Un PERP (ou un versement sur un PERP)

Le plan d'Épargne Retraite Populaire n'a de populaire que le nom. Il est en réalité d'autant plus intéressant pour le contribuable que son taux d'imposition est élevé.

Son fonctionnement est très proche d'un contrat d'assurance vie, et la fiscalité du PERP permet une déduction fiscale.

Par exemple si votre versement est de 5000€ et votre taux d'imposition marginale est de 30 %, votre économie représente 1500€, soit 30 % de votre versement.

La limite annuelle correspond à 10 % de vos revenus professionnels nets de cotisations sociales et des frais professionnels avec dans tous les cas un plafond pour 2015 de 30 215€.

Bon à savoir

Lorsque ce plafond n'est pas complètement utilisé au cours d'une année, l'excédent est utilisable au cours des 3 années suivantes. Le plafond applicable à chaque contribuable figure sur la dernière page de votre avis d'imposition, dans la rubrique « Plafond épargne retraite ».

Les +

- Une déduction fiscale pouvant être conséquente.
- Contrat souple (versements libres, aucun engagement).
- Facile à mettre en œuvre, risque de requalification fiscale nul, participe à la constitution d'une retraite par capitalisation en sus d'autres outils d'épargne (assurance vie notamment).

Les -

- Sorties des fonds à 80% en rente (Les Français n'aiment pas le principe de la rente).
- Pas de rachat possible en phase de constitution (sauf cas d'invalidité de l'adhérent, décès du conjoint, surendettement, fin de droit aux allocations chômage).
- Impact limité si taux d'imposition faible, dans ce cas privilégier plutôt l'assurance vie.

Un contrat Madelin

Pour les TNS (gérants majoritaires, commerçant ou artisans et les professions libérales). L'objectif d'un contrat de retraite Madelin est de pouvoir se constituer une retraite complémentaire tout en bénéficiant d'une déduction fiscale des primes versées. Le plafond annuel 2015 des cotisations déductibles pouvant aller jusqu'à 70 374 €, le contrat Madelin s'adresse très clairement aux contribuables fortement imposés. Le fonctionnement se rapproche comme le PERP d'un contrat d'assurance vie. Il faudra privilégier les gammes les plus récentes (multi supports et multi gestionnaires) et un suivi en rapport par votre intermédiaire habituel (courtier, cgpi, assureur), mais éviter les banques généralistes).



Les +

- Une déduction fiscale pouvant être très conséquente.
- Facile à mettre en œuvre, risque de requalification fiscale nulle, participe à la constitution d'une retraite par capitalisation en sus d'autres outils d'épargne (assurance vie notamment).

Les -

- Sorties des fonds à 100% en rente (Les Français n'aiment toujours pas le principe de la rente).
- Pas de rachat possible (comme le PERP).
- Obligation d'un versement minimum annuel au moment de la souscription.

Pour nos clients déjà détenteurs de PERP ou de contrats Madelin il est préférable de vous rapprocher de notre cabinet en novembre pour pouvoir assurer sans accroc la déduction fiscale de cette année !